

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du mardi 15 septembre 2026

Présents : MME POLICON, NYEMBAL, MM. BOUSSARD, BRUNET, CHAMPION, ARNAUD.

AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** : Amende 100.00 euros

Article 11 - Les Obligations

FERMETURE DES TERRAINS PARCS INTERDEPARTEMENTAUX

RECTIFICATIFS REGLEMENTS

REGLEMENTS CHAMPIONNATS U15F ET U18F

Rappel des règles de participation aux compétitions UF et U18F (voir PV du 1^{er} septembre 2026) :

Celles-ci sont identiques aux règles de la LPIFF. Les calendriers U15F et U18F seront établis le 18/09/2026.

En fonction du nombre d'équipes engagées, il sera constitué deux groupes de X équipes qui disputeront des matchs « aller et retour ». Une rencontre opposant les 1^{er} de chaque groupe sera organisée pour déterminer le club « champion du Val de Marne » de la catégorie et susceptible d'accéder au championnat R2 de la LPIFF.

Le championnat U15F est ouvert aux joueuses licenciées U14F et U15F

Les joueuses U13F peuvent participer dans la limite de trois inscrites sur la feuille de match, sauf s'il leur est interdit de participer dans les compétitions de catégorie d'âge supérieure à celle de leur licence

Le championnat U18F est ouvert aux joueuses licenciées U16F – U17F – U18F.

Les joueuses U15F peuvent participer, dans la limite de trois inscrites sur la feuille de match, sauf s'il leur est interdit de participer dans les compétitions de catégorie d'âge supérieur.

Courriels de US Villejuif, CO Vincennes et Villeneuve ACA FC – La commission prend note

INFORMATIONS DIVERSES

537053 – JOINVILLE RC : *La commission prend note que le JOINVILLE RC ne souhaite pas participer aux coupes du Val de Marne (toutes catégories).*

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

SENIORS

55755779 – VITRY CA 2 / AC CRETEIL 1 séniors D1 du 19/09/2026

Courriel et Accord des deux clubs via Footclubs du 14/09/26 – Changement d'horaire.

Accord de la commission, la rencontre se jouera à 18h30 au lieu de 16h30.

55755782 – NOGENT FC 1 / CHARENTON CAP 2 séniors D1 du 19/09/2026

Courriel de Nogent FC du 11/09/26 via Footclubs – Changement d'horaire (-1/2 h)

Accord de la commission, la rencontre se jouera à 18h au lieu de 18h30.

55755734 – VILLIERS ES 1 / BOISSY FC 1 séniors D1 du 3/10/2026

Courriel de Villiers ES du 12/09/26 via Footclubs – Demande d'inversion de terrain (terrain indisponible) .

Accord de la commission pour jouer à BOISSY, sous réserve de l'accord écrit de BOISSY FC 1 qui doit parvenir à la commission avant le 01/10/2026 à 12h.

55756551 – FC CAUDACIENNE 1 / ST MAUR VGA 2 séniors D2.B du 20/09/2026

Courriel et Accord des deux clubs via Footclubs du 15/09/26 – Demande d'inversion de terrain (terrain fermé par arrêté).

Accord de la commission pour jouer à ST MAUR. US.

COUPE SENIORS

1er tour le 11 octobre – tirage au sort le 29 septembre 2026

COUPE SENIORS AMITIE

COUPE ENTREPRISE

CDM

55749849 - CRETEIL FC MACCABI 5 / CHAMPIGNY PORTUGAIS 5 CDM D1 du 4/10/2026

Courriel et Accord des deux clubs via Footclubs du 14/09/26 – Demande de report de match

Accord de la commission, la rencontre est fixée au 25/10/2026.

55749906 – NOISEAU STE S. 5 / IVRY DESPORTIVA VIMA 6 CDM D1 du 13/09/2026

Courriel de Noiseau SS du 11/09/26 – Demande de report (terrain fermé par municipalité)

La commission reporte la rencontre au 25/10/2026.

COUPE CDM

ANCIENS

55759002 - CRETEIL FC MACCABI 11 / SUPREMES BELIERS 11 Anciens D1 du 13/09/2026

Courriel de Créteil Maccabi du 24/07/26 & Suprêmes Béliers di 09/09/26. Demande de report de match

La Commission reporte la rencontre au 27/09/2026.

55759000 – MELTING SPORT 11 / PERREUX AS FRAN 11 Anciens D1 du 13/09/2026

Courriel de Melting sport du 09/09/26. Demande de report (terrain indisponible-arrêté Municipal)

La Commission reporte la rencontre au 11/10/2026.

COUPE ANCIENS

ANCIENS +45 ans

548744 – COURONNES O.F.C.

Courriel de Couronnes du 14/09/26. Club du District de Paris évoluant en Critérium +45 ans du District souhaitant participer à la coupe du Val de Marne.

La Commission rappelle que la coupe du Val de Marne +45 ans est réservé aux équipes des anciens +45ans relevant de son territoire (article Premier du règlement). En conséquence, ce club ne peut pas être intégré.

COUPE +45 ans

ANCIENS +55 ans

FEMININES

Séniors D1

La première journée aura lieu le samedi 10 octobre.

U15 et U18 D1

Après vérification le 14/09/26, certains clubs engagés en DIF U15 et U18, ne présentent pas un nombre de licenciées suffisant pour démarrer la compétition aussi,

Les clubs de E. CHEVILLY (U15F ET U18F), US ORMESSON (U15F ET U18F), FC ST MANDE (U15F ET U18F), FC MANDRES PERIGNY (U15F ET U18F), ES VILLIERS (U15F ET U18F), US LUSITANOS ST MAUR (U15F), ECOLE PLESSENNE (U18F), sont invités à confirmer leur participation à ces compétitions pour le vendredi 25 septembre 2026 (dernier délai).

Le point définitif sera fait lors de la réunion des clubs du lundi 28 septembre pour un **début des compétitions le 10 octobre 2026.**

Foot à 11 FEMININES

541437 – BONNEUIL S/ MARNE C.S.

Courriel de Bonneuil du 13/09/26. Terrains indisponibles.

La Commission prend note de l'indisponibilité des terrains de Bonneuil le Week end des 26 et 27 septembre 2026

COUPE FEMININE

COUPE U18 FEMININE à 11

COUPE FEMININE U15 à 8

COUPE VDM U13 F

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

U20

COUPE U20

U18

COUPE U18

U16

COUPE U16 VDM

COUPE U16 AMITIE

U15

78888013 – JOINVILLE RC 2 / ST MAUR LUSITANOS 1 U15 D1 du 19/09/2026

Courriel et Accord des deux clubs via Footclubs du 15/09/26 – Changement d'horaire (-1h).

Accord de la commission, la rencontre se jouera à 13h au lieu de 13h30.

COUPE U15

U14

COUPE U14 VDM

COUPE U14 AMITIE